



### Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement participe à une retraite organisée par le Gouvernement



**D**u 21 au 23 juillet 2020, le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement de la République du Burundi Son Excellence Albert SHINGIRO a participé à une retraite organisée par le Gouvernement et qui a duré trois jours en province de Ngozi.

Cette Retraite qui a été rehaussée par la présence du Président de la République Son Excellence Evariste NDAYISHIMIYE, a été préparée à l'endroit des membres du Gouvernement du Burundi et des Gouverneurs des Provinces et du Maire de la ville de Bujumbura.

Ladite retraite avait pour but d'analyser certains des défis auxquels les burundais font face tels que la corruption, le chômage des jeunes, le rapatriement des réfugiés, la bonne gestion de la chose publique. Et par conséquent, des solutions plausibles devraient être suggérées.

Au terme de cette retraite gouverne-

mentale, le Président de la République du Burundi Son Excellence Evariste NDAYISHIMIYE a précisé que son souhait était que les membres du Gouvernement du Burundi soient conscients qu'ils sont membres d'un Gouvernement au service de tous, rassembleur et travailleur.

Au programme de la 2ème journée de la retraite, chaque Membre du Gouvernement du Burundi a présenté le Plan d'actions de son Ministère pour la mise en œuvre du programme du Gouvernement.

(Source: Rédaction / MAECD )

### Sommaire

### page

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement participe à une retraite organisée par le Gouvernement

1

Ngozi: lancement officiel du 2ème paiement des caféiculteurs

2

La Banque d'Investissement des Jeunes (BIJE) prête pour servir les jeunes

3

Le travail de la Commission Vérité Réconciliation (CVR) est presque au début à voir l'étendu du pays

4

L'Eglise Anglicane contribue dans la lutte contre la pandémie du coronavirus

5

La culture: un catalyseur du développement

5

## Ngozi: lancement officiel du 2ème paiement des caféiculteurs



**L**e deuxième paiement des caféiculteurs a été officiellement lancé vendredi, le 17 juillet 2020 en province Ngozi par le Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage, Dr Déo Guide Rurema. Il a fait savoir à cette occasion que l'Etat du Burundi, la population et l'Administration vont désormais travailler ensemble pour prendre en main et révolutionner le secteur café. Les cérémonies se sont déroulées à la station de dépulpage-lavage de Murambi en Commune Busiga dans la

Province de Ngozi, où 571 caféiculteurs ont été payés. A cette occasion, le Ministre Dr Déo Guide Rurema a fait savoir que le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage s'est engagé à honorer les préoccupations de la population en matière de paiement des caféiculteurs, y compris ceux qui n'auraient pas pu être payés au cours du premier paiement.

Le Ministre Dr Déo Guide Rurema a saisi cette opportunité pour inviter tous les intervenants dans le secteur café à honorer aussi leurs engagements. Il a averti qu'au mois d'août prochain, le Ministère en charge de l'Agriculture fera une évaluation pour voir si les opérateurs privés opérant dans le secteur café ont réellement payé les caféiculteurs.

Un des caféiculteurs qui venait d'être payé a demandé au Gouvernement de revoir à la hausse le prix du kg de café cerise compte tenu de l'évolution des prix d'autres denrées alimentaires et des boissons.

Pour rappel, le prix officiel du café cerise première qualité s'élève à 550 Francs burundais le kg, tandis que le café cerise deuxième qualité s'achète à 275 Francs burundais le kg.

(source: [www.rtnb.bi](http://www.rtnb.bi))

## La lutte contre le Covid-19 s'étend sur toutes les collines du pays



**L**e Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida a organisé lundi, le 20 juin 2020, un atelier media pour annoncer la campagne de sensibilisation à la lutte contre le COVID-19 qui sera associée à la semaine Santé Mère-Enfant.

Dans sa présentation, le Ministre de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida Dr Thaddée Ndikumana a fait savoir que depuis la présence du COVID-19 au Burundi et surtout lors de la campagne de dépistage systématique, 328 cas ont été dépistés positifs, 237 sont guéris, 90 sont encore sous traitement et un décès a été enregistré.

Contrairement au VIH/Sida, le COVID-19 frappe plus les hommes que les femmes à cause de la fatigue et des travaux lourds qu'exercent les hommes, la tranche d'âge la plus touchée est de 35 à 59 ans, a précisé le Ministre. Dr Thaddée Ndikumana a ajouté que cette sensibilisa-

tion contre le COVID-19 va concerner toutes les sous collines du pays estimées à 8017 et que 11948 agents de santé communautaires ont été formés, de même que 2929 Chefs de Collines, 792 titulaires des Centres de Santé et 792 chargés de la vaccination au niveau des Centre de Santé sont mobilisés pour enseigner la population la façon de se prévenir et de lutter contre le COVID-19.

Ces agents de santé vont également administrer l'albendazole aux femmes enceintes (2ème et 3ème trimestre) et les enfants de 1 à 14 ans ainsi que la vitamine A aux enfants de 6 à 59 mois. Ces agents

formés vont également intervenir dans les postes de soins que le Gouvernement compte installer sur toutes les collines du pays, a souligné le Ministre en charge de la Santé Publique.

Cette campagne a commencé mardi, le 21 juillet 2020 et s'est terminée jeudi, le 23 juillet 2020. La sensibilisation et la vaccination se sont déroulées tous les jours de 9 heures à 11 heures, a conclu Dr Thaddée Ndikumana.

(source: [www.rtnb.bi](http://www.rtnb.bi))

## La Banque d'Investissement des Jeunes (BIJE) prête pour servir les jeunes



Son Excellence Evariste NDAYISHIMIYE a mis la jeunesse parmi les six priorités, le Ministre a indiqué que son Ministère en charge de la Jeunesse travaillera assidûment pour aider les jeunes à obtenir des moyens pour pouvoir réaliser les activités génératrices de revenus.

Le Ministre Ezéchiel NIBIGIRA a fait savoir qu'il a trouvé que les activités qui mènent vers l'opérationnalisation effective de cette banque marchent normalement bien. « Nous avons trouvé qu'aujourd'hui, les chargés de la BIJE sont en train de travailler avec

**L**e Ministre des Affaires de la Communauté Est Africaine, de la Jeunesse, des Sports et de la Culture Ambassadeur Ézéchiél Nibigira a effectué le jeudi 17 juillet 2020, une visite de travail à la Banque des Investissements pour les Jeunes (BIJE) qui se trouve dans la province de Gitega, la capitale politique du pays.

Lors de cette visite, le Ministre s'est entretenu avec les dirigeants de cette banque pour recueillir leurs doléances.

A la sortie de la rencontre, le Ministre des Affaires de la Communauté Est Africaine, de la Jeunesse, des Sports et de la Culture a indiqué que la réunion a été très fructueuse car, il a eu pas mal d'informations en rapport avec le fonctionnement de la banque nouvellement créée.

Comme le Président de la République,

d'autres experts pour que dans le futur le plus proche l'on puisse commencer à travailler avec les Jeunes », a souligné Ambassadeur Ézéchiél Nibigira Ministre en charge de la Jeunesse. Il a ajouté que les dirigeants de la banque pour la jeunesse ont rassuré que dans quelques mois, l'on pourra même commencer à octroyer des crédits à cette jeunesse.

Le Ministre Ezéchiel NIBIGIRA a révélé qu'il est reconnaissant des activités que les responsables de la BIJE ont déjà réalisées jusqu'aujourd'hui.

Signalons que la BIJE contribue au financement des projets de développement économique des jeunes groupés en Associations, en Entreprises et en Coopératives.

(source: [www.rtnb.bi](http://www.rtnb.bi))

## Le travail de la Commission Vérité Réconciliation (CVR) est presque au début à voir l'étendu du pays



**L**a Commission Vérité Réconciliation (CVR) a organisé jeudi, le 16 juillet une Conférence de Presse pour parler des activités réalisées dans le pays depuis sa mise en place. Le Président de la CVR Ambassadeur Pierre Claver Ndayicariye dit que le travail de la CVR se focalise sur la période allant de 1850 jusqu'en 2008 et que dans les sites déjà fouillés, 12403 victimes ont été exhumées.

Certaines de ces victimes sont de 1970, 1988 et 1996, a souligné Ambassadeur Pierre Claver Ndayicariye. Pour lui, l'exhumation soulage les cœurs des familles qui ont perdu les leurs et détraumatise les esprits.

Ambassadeur Pierre Claver Ndayicariye reconnaît toutefois qu'ils n'ont pas encore fait grand-chose à voir l'étendu du territoire burundais et les sites déjà

fouillés et que bientôt, ils vont entamer le sud du pays où certains qualifient d'épicentre des événements de 1972.

Certains journalistes ont posé des questions en rapport avec la neutralité de la CVR que certains qualifient de pro hutus à voir les dates régulièrement citées par la commission. Ambassadeur Pierre Claver Ndayicariye indique que dans tous les événements qui ont endeuillé le pays, toutes les ethnies ont perdu les leurs et que la CVR est là pour réconcilier les mémoires blessées et connaître la vérité.

Le lendemain, 17 juillet 2020, la CVR a organisé une visite guidée au site de Nyambeho dans la commune Giheta en province Gitega, un site qui renferme 2 fosses communes où la CVR a trouvé 300 victimes des événements de 1972, 204 victimes sur la sous collines de Gisuru et 115 sur la sous colline de Bwoga.

Une autre visite guidée a été effectuée sur le site de Mutobo dans la même commune de Giheta où la CVR dit avoir exhumé 658 victimes dans 2 fosses communes, c'est sur ce site qu'une messe en mémoire des victimes a été célébrée.

Dans son homélie, l'Archevêque de Gitega Monseigneur Simon Ntamwana déplore ces actes de barbaries et de tueries systématiques mais précise qu'il existe d'autres qui subissent le même sort et demande que ces gestes de commémoration leurs soient réservés et qu'ils puissent être inhumés dans la dignité.

(source: [www.rtnb.bi](http://www.rtnb.bi))

## Sensibilisation des contribuables sur les textes de lois fiscaux



**L'**Office Burundaise des Recettes (OBR) a organisé mercredi, le 22 juillet 2020, en province Cankuzo, un atelier de sensibilisation des contribuables sur les textes de lois fiscaux. Un recueil des textes de lois et règlements qui contient, entre autres, les lois relatives aux impôts sur les revenus, le code général des impôts et taxes, les lois portant institu-

tions de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) ainsi que la loi relative aux procédures fiscales, a été exposé au cours de cet atelier. L'exposition de ce document a été suivie des conseils donnés aux commerçants afin de lutter contre le commerce frauduleux.

Lors des échanges, les commerçants ont reçu toutes les informations relatives à la manière de dédouanement des marchandises. Ils ont souhaité qu'il y ait l'informatisation de tous les systèmes de dédouanement et l'installation des postes-frontières à Kahumu (en Province de Cankuzo) pour que les procédures de dédouanement soient faciles.

(source: [www.abpinfos.com](http://www.abpinfos.com))

## L'Eglise Anglicane contribue dans la lutte contre la pandémie du coronavirus

**D**ans le cadre de sa contribution dans la lutte contre la pandémie du coronavirus, l'Eglise Anglicane du Burundi, Diocèse de Rutana, vient de terminer un travail entamé depuis deux semaines de distribution du matériel de lavage des mains. Selon le Chargé de la Planification et du Développement au sein du Diocèse Anglican de Rutana, Monsieur Jean Pierre Nkurikiye, cette distribution a touché les communes Giharo et Bukemba où 180 ménages de vulnérables ainsi que 90 structures religieuses ont bénéficié de ce matériel.

Le matériel qui a été donné est composé d'une

part de deux seaux de 10 litres chacun, deux bidons de 20 litres chacun, deux bidons de cinq litres chacun, deux gobelets et de cinq pièces de savon pour chaque ménage vulnérable. Pour les 90 structures religieuses, chacune a reçu deux seaux de 20 litres chacune et deux cartons de savon de 24 pièces chacune. En commune Giharo, ce sont 52 structures religieuses qui ont bénéficié de ce matériel de lavage des mains, tandis qu'à Bukemba, elles sont au nombre de 28 à avoir bénéficié de ce matériel, soit un total de 160 seaux de 20 litres chacun et 160 cartons de savon. (source: [www.abpinfos.com](http://www.abpinfos.com))

## La culture: un catalyseur du développement



**L**e bureau de la maison de l'UNESCO pour la culture de la paix au Burundi, en collaboration avec le Ministère des Affaires de la Communauté Est Africaine, de la Jeunesse, des Sports et de la Culture a organisé à Bujumbura mardi, le 21 juillet 2020, un atelier de renforcement des capacités des artistes, des acteurs culturels et des Cadres dudit Ministère. L'objectif de cet atelier était d'analyser le contenu de la convention de 2005 relative à la protection et à la promotion de la diversité des expressions culturelles, en vue de les faire participer pleinement et de façon substantielle à la vie économique de leur pays.

Selon le Chargé du Bureau de la Maison de l'UNESCO pour la culture de la paix au Burundi, Madame Joséphine Ntahobari, cette convention a été conçue pour reconnaître, promouvoir et valoriser le rôle des artistes dans leur diversité. Elle a expliqué en effet que cette convention réaffirme leur liberté d'expression et de création de même que le droit à la propriété intellectuelle.

Au cours de cet atelier, Madame Joséphine Ntaho-

bari a laissé entendre que, un des principaux objectifs de cette convention est de créer un environnement favorable au sein duquel les artistes et les professionnels de la culture ainsi que les citoyens du monde entier puissent créer, produire, distribuer et diffuser un large éventail de biens, des services et activités culturelles et en jouissent. Le Chargé de la Maison de l'UNESCO à Bujumbura a fait remarquer qu'au Burundi, depuis la ratification de la convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles qui est intervenue le 14 octobre 2008, peu d'actions ont été concrètement entreprises pour sa mise en œuvre. Elle s'est félicitée cependant de l'engagement du Gouvernement du Burundi qui transparait à travers le document de Politique Culturelle Nationale et selon lequel les orientations à prendre dans des domaines variés tels que les expressions artistiques traditionnelles et modernes, le livre, les arts plastiques et les arts artisanaux, les musées, la filière de l'image, la musique, la danse, le droit d'auteur et la propriété intellectuelle, l'utilisation des diverses technologies, etc.

Le Directeur Général de la Culture Monsieur Nkunuzwami Aimable a quant à lui salué l'organisation de cette formation qui, selon lui, suscitera chez les participants plus d'engagement et d'initiatives dans la mise en œuvre de la convention de 2005 au Burundi, nourrira la créativité et permettra aux créateurs d'accéder aux marchés internationaux et nationaux pour rendre les œuvres artistiques accessibles à un large public.

Le Directeur Général de la Culture a tenu à préciser que l'organisation de cet atelier de renforcement des capacités permettra aux participants de percevoir les enjeux

économiques et sociaux de la culture ainsi que le rôle et la place qui reviennent aux artistes et aux acteurs culturels dans ce domaine. Il les a appelés à participer pleinement et de façon substantielle à la vie économique de leur pays, pour démontrer que la culture est un domaine productif, source d'emplois et de revenus, bref, un catalyseur de développement.

Outre le contenu de la convention de 2005, les participants ont également abordé la problématique des industries culturelles au Burundi et ont eu l'opportunité

d'examiner les différents pôles de la chaîne créative et l'état des lieux dans chaque domaine de création où interviennent les artistes.

De tels ateliers sont également prévus à l'intention des artistes et acteurs culturels de l'intérieur du pays et les cadres du Ministère en charge de la culture qui doivent être spécifiquement formés et informés sur le contenu de la convention afin de mieux consolider l'administration de la culture en général et les industries culturelles et créatives en particulier.

(source: [www.rtnb.bi](http://www.rtnb.bi))

# Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement

## Direction de la Communication

[www.mae.gov.bi](http://www.mae.gov.bi)

Twitter: @MAEBurundi